

Voilà l'été

COMPTE RENDU DU CSE RÉSEAU FRANCE 3 DES 8-9 JUILLET 2026

Avant de plonger tête la première dans les valises, lisez ce dernier compte-rendu de CSE de la saison. Un petit dernier avant de prendre la route, et on démarre avec notre liminaire, « [DMF, un ami qui nous veut du bien ?](#) ».

Justement, l'été commence par un crash du JT de l'antenne de Paris Ile de France le 2 juillet, pour sa première diffusion depuis le plateau partagé avec le JT des Outremer au siège. Ce naufrage a fait l'objet d'un débrief lors de ce CSE. En présence du rédacteur en chef et de la DR de l'antenne (Daniel Ielli et Yolaine Poletti), de la direction du réseau, et de Cyril Vigouroux, directeur de la direction des moyens internes de fabrication (DMF).

La direction du réseau le dit elle-même, jeudi 2 juillet, c'était « un scénario catastrophe pas digne de ce que l'on doit produire à l'antenne ». L'analyse de ce crash est en cours, on sait déjà, pour partie, ce qu'il s'est passé.

On refait le film, avec le directeur de la DMF : « quand le choix de basculer le 2 juillet a été fait, tous les voyants étaient au vert. On ne sait pas si l'incident qui s'est produit était imaginable ». Et puis, « On ne fait que de la télé », comprenez, il n'y a pas mort d'homme, en gros, relativisons l'incident.

Mais c'est toute une antenne, déjà malmenée depuis son déménagement au siège, qui est choquée.

Reprenons le débat, et c'est toujours le directeur de la DMF qui explique : l'incident technique qui a fortement perturbé le JT de PIDF a pour origine le lancement, par un technicien, de la playlist du JT sur deux serveurs à la fois. Cela a perturbé la diffusion puisque Overdrive a lancé le mode secours dégradé sans synthèse. (Au passage, les élus découvrent que cette antenne du réseau régional utilise l'automate sans information du CSE !)

Aujourd'hui, des correctifs pour éviter une double utilisation de la playlist sont en cours. « Il faut unifier le cheminement technique » nous dit le directeur de la DMF. Le JT de PIDF et le JT des Outremer pour l'antenne nationale de France 3 s'enchaînent dans ce même studio, et ce sont les mêmes équipes qui œuvrent en régie. Issues de Malakoff et finalement rattachées à La Fabrique le 1^{er} juillet dernier. Mais le process d'acheminement des sujets n'est pas le même entre ceux de PIDF et ceux du JT OM. Et si Overdrive, qui est utilisé par cette régie du siège, fonctionne bien pour les sujets OM, c'est plus compliqué quand c'est le process de PIDF qui est mis en œuvre.

Un travail sur l'éclairage du studio est mené en parallèle.

En attendant, le JT de PIDF est resté plusieurs jours en mode « secours ».

De nouveaux JT à blanc ont été réalisés depuis l'incident, et des difficultés sont encore constatées, mais la décision de repasser en mode nominal a été prise le 8 juillet.

Le rédacteur en chef de PIDF, lui, témoigne de l'état de la rédaction, qui traverse une période compliquée. Son objectif à lui, c'était d'amener ses équipes à accepter un studio différent, mais qui ouvre des possibilités nouvelles, avec un décor virtuel qui permet de nouvelles écritures, sans nier les difficultés.

Les salariés s'inquiètent déjà pour la rentrée avec l'arrivée des chroniques qui n'ont pas encore été testées en mode nominal. Cela devra faire l'objet d'une solide préparation cette fois.

Et comme le dit une élue : *« ils doivent compter le nombre de dodos avant les vacances pour être libérés du supplice ! »*

Une permanence psychologique et un groupe de parole ont été mis en place sans grand succès.

À la fin de l'été, au 31 août, les Matinales de Radio France seront encore plus présentes sur nos grilles : ce sera diffusion des matinales de Radio France comme aujourd'hui de 6H30 à 9H, mais sur 42 semaines au lieu de 35 (s'ajoute une diffusion pendant les congés d'octobre, de février et de Pâques).

Ce qui change partout, c'est qu'il n'y aura plus d'images insérées dans les programmes par les éditeurs visuels (on le rappelle, ceux-ci étaient des salariés de Eden Press, prestataire de Radio France, avec une refacturation au réseau France 3). Les seules images diffusées seront celles tournées par des drones, sur les plages musicales ; sur les pubs, ce sont des bandes annonces qui seront diffusées. Et sur des rubriques radio, une image d'oscillogramme ou le logo « ICI » apparaîtra. Nos documentalistes n'interviendront donc plus sur ces matinales radio / TV. En résumé : *« avant il y avait un embellissement, dorénavant nous ferons de la radio filmée »* dit Xavier Riboulet, Directeur du projet Ici.

Des numéros zéro ont été faits, les images de drones seront fournies par la société Eden avec laquelle nous avons des contrats de 10 ans, mais aussi par les dronistes du réseau, un recensement des images disponibles est en cours, et l'idée d'en faire tourner par des JRI ou OPV dronistes du réseau est creusée par la direction. Qui, comme les élus, souhaite que cette activité soit alors inscrite sur le planning des dronistes.

Et combien ça coûte ? 9 millions d'euros au maximum par an sur une saison, une opération économiquement gagnante par rapport à une diffusion télévisée normale. Pour une audience allant de 1,6% à 2,4%.

On arrive au bout du trajet vers la généralisation des matinales filmées dans le réseau, en partenariat avec Radio France, Nîmes a ouvert le 15 juin, reste la petite dernière Clermont-Ferrand prévue le 26 ou 27 octobre.

Voilà l'été, on aperçoit le soleil, les nuages filent, et la **commission Activité Sociales et Culturelles (ASC) du CSE** adapte les prestations du CSE à la vie des familles du 21^{ème} siècle : l'instance a consulté les URSSAF et un conseil juridique au sujet de la **définition de la composition familiale des ayants droit** de ses prestations.

Résultat ([note à lire ICI](#)): dorénavant, il faudra fournir au CSE ; le livret de famille, un certificat de naissance ou d'adoption pour un enfant, un certificat de PACS ou de concubinage, pour prouver qui est rattaché au foyer du salarié ayant droit. Les enfants qui ne seraient pas à charge du salarié pourront donc bénéficier, eux aussi, des prestations du CSE. Et les enfants de couples de salariés (les deux parents travaillent dans le réseau et sont ayants-droits) auront dorénavant droit à deux prestations (cadeau de Noël, carte rentrée scolaire, etc.).

Le CSE a également procédé à une **désignation de RP à Orléans**, à la suite du départ en retraite d'une représentante du personnel : Eloïse Bruzat, suppléante, devient titulaire. Et elle est remplacée par Florent Clavel qui devient suppléant.

Vous avez toujours voulu visiter le Futuroscope pendant les vacances ? On ne vous emmène pas loin, à Poitiers, où l'antenne bascule dans le futur, **avec le déploiement de l'assistant de fabrication**.

C'est l'antenne de Poitiers qui essuie les plâtres de l'automate Overdrive, outil qui est déployé dans l'antenne depuis le 1^{er} juillet. Une bascule plutôt réussie mais non sans quelques suées.

Pas d'incident majeur à souligner, grâce à la mise en place d'une régie de simulation dite « en bac à sable », à des entraînements, des JT à blanc et une adaptation des workflows. Mais, comme un bon régime avant l'été, cela demande des efforts et une vigilance constante. Car certains effets de bord perdurent. Désynchronisation et problèmes de rafraîchissement d'Open Média ont déjà causé quelques maux de tête à nos TEVA, qui doivent jongler entre plusieurs tâches. L'éditeur du logiciel est donc présent sur site pour tenter d'apporter des améliorations. Une ergonome va, sur site, évaluer la charge mentale. Des points réguliers sont prévus pour identifier les difficultés et ajuster les formations, notamment pour les CDD. Et un retour d'expérience (REX) est prévu avec l'expert du CSE pour tirer les enseignements de cette bascule, avant la poursuite du déploiement.

La direction annonce un accompagnement RH et un dialogue social renforcés dans le cadre de ce déploiement ; un des deux postes vacants de TEVA à Poitiers devrait être bientôt mis en consultation. Le maintien du deuxième dépendra des besoins pour l'activité.

Prochain déploiement prévu à Reims mi-octobre 2026.

L'emploi au 30 mars 2026

Ciel nuageux, voire orageux au-dessus du réseau régional : les effectifs du réseau régional sont en baisse, et les chiffres présentés nous font transpirer.

Au 31 mars 2026, nous sommes 3 061 permanents dans le Réseau F3 (Fabrique, info et fonctions supports du réseau comprises), dont 295 à temps partiel. **Soit une baisse de 58,8 ETP par rapport à l'année précédente.** Comment compenser les ETP supprimés ?

Les non-permanents représentent 15,4% des effectifs globaux, avec des contrats de moins de 3 jours en moyenne. À peine le temps de débarrasser leurs affaires qu'il est déjà temps de repartir.

Autres baisses, le nombre d'heures supplémentaires, -14%, tout comme l'alternance. La direction le regrette, mais le budget est serré : comment rajeunir nos effectifs pour préparer l'avenir ? Nous ne souhaitons pas les voir remplacés par des stagiaires, peu ou pas rémunérés. Le bilan 2025 fait état de 1298 stagiaires, dont 1101 non rémunérés !

Bilan social 2025 et avis des élus

Enfin l'été, mais y a plus d'argent, et on alerte une fois de plus : depuis plusieurs années, la situation sociale se dégrade dans le Réseau France 3 et dans les sites de La Fabrique en région. Toujours moins d'effectifs, et si l'activité peut être maintenue, c'est bien parce que des programmes sont externalisés et parce que des journaux sont mutualisés : l'activité en interne se réduit et les métiers sont appauvris. Conséquence, le sens au travail se perd, les compétences des techniciens sont de moins en moins mobilisées. La charge de travail des journalistes augmente et impacte, de fait, la qualité de l'information et la santé des salariés.

L'emploi baisse encore avec -58,8 ETP en un an, et les effectifs vieillissent avec 50,3 ans en moyenne dans le réseau. Au 31 mars 2026, nous en étions à 3439,6 ETP, dont 2906,2 ETP permanents et 533,4 ETP non permanents. De plus en plus de temps partiels, de plus en plus d'encadrants dans les rédactions, avec un manager pour sept journalistes et des équipes sur le terrain dont le nombre diminue.

Quant aux alternants, ces jeunes pousses qui devraient être notre avenir. Leur nombre baisse, et la direction le regrette, mais le budget est serré...

Les élus expriment de vives inquiétudes quant à la réduction des effectifs qui pèse sur les collectifs de travail et sur leur santé.

Et l'égalité professionnelle, progresse-t-elle ? Bof. Les femmes restent sous-représentées (46,1 % des effectifs permanents) et sont toujours moins bien payées que les hommes.

La santé au travail se dégrade, elle aussi : absentéisme en hausse de 15,5 % par rapport à 2024, soit 2% de plus que la moyenne de France Télévisions ! Avec toujours plus d'arrêts maladie, des accidents du travail, des arrêts de longue durée et des situations d'inaptitude. Et le taux de reclassement des salariés déclarés inaptes reste faible.

Les élus demandent, dans leur résolution ([à lire ICI](#)), une réorientation profonde de la politique sociale de l'entreprise, et une meilleure anticipation des besoins en emplois, une prévention renforcée des risques professionnels, un suivi plus précis de l'absentéisme et des accidents du travail. Et puis, puisque nous vieillissons, il semble nécessaire aussi de mettre en œuvre des mesures spécifiques pour les seniors, ainsi qu'un baromètre régulier du climat social.

CSSCT : températures en hausse dans le réseau

Un point confidentiel sur les nombreuses enquêtes à la suite d'alertes pour danger grave et imminent dans le réseau est fait. C'est chaud, les situations de crise sont nombreuses, mais comment en parler ? **La question de la confidentialité des enquêtes** effectuées à la suite des alertes, reste une question à laquelle les élus et la direction doivent répondre : comment traiter ces dossiers, comment restituer les analyses et les conclusions de ces enquêtes ? Les élus, en tout cas, s'en parleront à la fin de l'été.

Charge de travail des IMG/APS (Animateurs Prévention Sécurité) : ils sont plusieurs à avoir manifesté leur mal être auprès de la direction, qui ne peut pas l'ignorer. Les missions d'IMG et d'APS reposent sur les épaules d'un seul salarié, et souvent, trop, c'est trop. L'ergonome de FTV va mener une étude ergonomique globale sur ces fonctions, pour ensuite améliorer leurs conditions de travail.

Risque grave à Besançon : un climat social plus lourd qu'un ciel d'orage en plein mois d'août.

Le rapport d'expertise réalisé à la demande des élus du CSE est sans appel : au Centre d'Activité Technique (CAT), les tensions sont à leur comble, les arrêts maladie se multiplient, et les conflits entre collègues sont devenus monnaie courante. Le rapport révèle que la situation perdure depuis 2017. Promotions mal gérées, absence non remplacée de l'adjoint au chef de centre et plus récemment le déménagement non-concerté des informaticiens qui a fini de mettre le feu aux poudres.

Pour apaiser les tensions, le rapport préconise de redonner des marges de manœuvre aux encadrants, de clarifier les rôles de chacun, et de créer des espaces de discussion pour se parler sans animosité. Mais ce n'est pas gagné : les problèmes sont structurels et nécessitent une vraie volonté de changement. La situation aujourd'hui est le fruit de l'inaction d'hier : depuis près de 10 ans, après une courte accalmie, tout s'enkyste à Besançon.

Les élus invitent donc la direction de suivre les préconisations des experts, reprises dans leur résolution ([à lire ICI](#)). Afin que pour les salariés de Besançon, les vacances ne soient plus une échappatoire, mais un vrai moment de détente.

C'est l'été, et le ciel s'éclaircit, en Picardie en tout cas, à Amiens, où une alerte pour risque grave avait été déclenchée. Retour sur la résolution des élus votée lors d'un précédent CSE ([à lire ICI](#)), voici les réponses de la direction.

On va réapprendre à parler « travail » à Amiens, pour mieux travailler ensemble : des réunions de service trimestrielles, une conférence de rédaction quotidienne à 16H en test, une réflexion sur le numérique et sur la charge de travail, et sur les pratiques professionnelles des journalistes, des sessions de formation au management pour les encadrants en place, un accompagnement par l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) et par l'inspection du travail...

Prochain CSE les 9 et 10 septembre 2026

Vos représentants et élus Cfdt Réseau France 3 :

**Amandine Caniard, Bruno Espalieu, Pascal Lefebvre (Lille), Séverine Dangin (Metz),
Maylie Sauca-Dibon (La Fabrique Bordeaux), Frédéric Maillard (La Fabrique Vendargues),
Yvonne Roehrig (Strasbourg).**

